

Date de mise à jour : 11/10//2024

Poste précédemment occupé par : GODART Jean-Philippe

Mobilité Redéploiement Création

Libellé court RH / code poste RH : 5320

Personne à contacter : Secteur Ressources Humaines

Tél : 01 49 56 55 72

Courriel : dvm-rh@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Contrôleur de l'espace public - Adjoint au Chef de centre d'exploitation
Cadre d'emplois/catégorie	Technicien – Technicien principal Catégorie B
Pôle/Direction/Service	PEPD - Pôle Énergies, Patrimoine et Déplacements DVM - Direction de la Voirie et des Mobilités SEP : Service Espace Public Secteur entretien exploitation Est ou Ouest
Lieu de travail	Centre d'exploitation
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du chef de centre

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction de la Voirie et des Mobilités (DVM) a pour mission le développement et l'aménagement des infrastructures routières et de transport en commun en Val-de-Marne, l'intervention du Conseil départemental vis à vis du fonctionnement et de l'efficacité des transports publics, l'entretien et la gestion de la voirie départementale, le développement des modes actifs et l'optimisation des déplacements des personnes et des biens, dans un espace public partagé.

Missions du Service Espace Public

Service de la proximité avec les usagers et les territoires, avec l'intervention des 4 centres d'exploitations ancrés sur le Département. Surveillance, entretien et exploitation de l'espace public départemental.

Viabilité hivernale et protection contre les crues.

Maîtrise d'ouvrage des petites opérations de réaménagement de voirie.

Gestion d l'occupation du domaine public, avis sur les projets urbains, arrêtés de circulation, à l'appui de l'outil Olivia.

Sur l'ensemble des 405 km du réseau départemental, le Secteur Entretien Exploitation Est et Ouest

- Répond aux sollicitations des villes et usagers
- Organise la surveillance, l'entretien et la sécurisation des routes départementales et de ses usagers au travers du patrouillage, des interventions d'urgence et des astreintes de sécurité et hivernale en dehors des heures normales de service
- Elabore et met en œuvre les programmes d'entretien et de sécurisation du réseau
- Conduit des opérations de réaménagement de voirie (sécurité, pistes cyclables, trottoirs,)

Le Long de la Seine et de la Marne

-Entretien des ouvertures batardables et du matériel nécessaire aux fermetures

-Ouvertures/fermetures des murettes, lors des épisodes de crues

Le centre d'exploitation a pour mission d'être producteur des services dans le domaine de l'exploitation routière et assurer le développement des missions de surveillance et de sécurisation du réseau.

MISSION DU POSTE

En tant que premier niveau de relation de la collectivité départementale sur le terrain avec les communes ou les FPT, les riverains et les usagers, le contrôleur de l'espace public veille au maintien de la qualité de service (notamment la sécurisation) du domaine public départemental afin qu'il soit toujours conforme à sa destination.

Il traite tous les problèmes constatés en matière de sécurité par le patrouillage, les services communaux et tout autre saisine (riverains, usagers).

Il propose les programmes de réfection des chaussées et de travaux divers liés à la police de conservation et au bon fonctionnement des équipements de voirie (nettoyage des avaloirs par exemple).

Il fait remonter, pour analyse et étude, les dysfonctionnements d'usage qu'il a pu constater.

Il assure le contrôle technique de tous les travaux réalisés sur l'espace public départemental.

Il assure l'encadrement et l'animation du centre avec le chef de centre.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Fonction de contrôleur de l'espace public :

- Assurer des relations avec les divers MOA, communes et EPT, concessionnaires, divers services publics, les entreprises et les habitants.
- Assurer la sécurité des chantiers et le suivi des travaux de voirie de tous les intervenants sur le domaine public routier départemental de mur à mur,
- Organiser, contrôler et surveiller les travaux d'entretien, de grosses réparations et d'aménagement sur le secteur,
- Participer à la définition des programmes d'interventions, de maintenance, d'entretien ou de réhabilitation,
- Participer à la surveillance du réseau et des ouvrages sur le domaine public,
- Assurer les astreintes sécurité et hivernale en tant que responsable,
- Participer aux activités liées aux crues, entretien des brèches anti crues,
- Etablir les estimations de travaux, rédiger constats et métrés,
- Assurer le suivi financier lors de l'exécution des projets dans le cadre des marchés de travaux,
- Représenter l'exploitation sur les études menées en interne (avis de l'exploitant),
- Participer à l'analyse et à l'émission d'avis du service sur les projets des partenaires externes ou des concessionnaires,
- Participer à la prise d'arrêtés sur routes à grande circulation (préfet) et hors agglomération (PCD) en lien avec le secteur gestion urbaine,
- Assurer des relations avec les divers MOA, communes et EPT, concessionnaires, divers services publics, les entreprises et les habitants.

Fonction d'adjoint - Chef de centre : En lien avec le chef de centre,

Assurer la responsabilité du centre d'exploitation :

- Garantir la sécurité du bâtiment et des conditions de travail et de la sécurité des agents,
- Garantir les moyens techniques mis à disposition des équipes,
- Organiser avec le chef de centre et les chefs d'équipe la gestion des moyens logistiques du centre d'exploitation en lien avec le secteur gestion des moyens généraux de la Direction,
- Etablir et hiérarchiser l'ensemble du programme de conservation et d'entretien des voiries, d'outillage et d'équipement du centre,
- Maintenir les normes de sécurité (incendie, outils...) du centre d'exploitation, en lien avec le secteur prévention et sécurité de la Direction.

Assurer la responsabilité des équipes :

- Participer à l'encadrement hiérarchique des contrôleurs de l'espace public et des chefs d'équipes affectés au centre d'exploitation,
- Participer à l'organisation et l'animation du centre d'exploitation,
- Assurer les entretiens professionnels,
- Etablir les plannings d'astreinte, de congés, de formation des contrôleurs et des chefs d'équipe affectés au centre d'exploitation,
- Organiser/Piloter les réunions de travail liées à l'organisation du centre d'exploitation.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	<p>Indispensables à la prise de poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différentes dégradations de chaussée - Connaître les techniques d'entretien routier - Connaître le domaine des VRD, mécanique des sols, réseaux, assainissement. <p>A acquérir au cours de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances de base en hygiène, santé et sécurité au travail - Connaissances réglementaires, financières et administratives relatives aux projets d'aménagement - Connaissance des marchés publics - Connaissances en intégration urbaine et environnementale - Connaissances du montage et démontage de lame de déneigement sur véhicule
Savoir-faire	<p>Indispensables à la prise de poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Outlook ...) - Capacité d'écoute et de communication, - Conduire et animer une équipe, - Prioriser et déléguer, - Ecouter, négocier, arbitrer et décider, - Aptitude à la conduite de réunions, - Esprit d'analyse de synthèse et d'organisation, - Qualités relationnelles, et dynamisme. <p>A acquérir au cours de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des outils connexes (DICT.fr, SIG 94...) - Sens des enjeux et priorités (politique, financier...)

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes - Externes	<ul style="list-style-type: none"> - Les autres secteurs composant le service ainsi que les autres services de la direction - Les autres directions techniques ou administratives départementales (DSEA, DEVP) - Les autres collectivités (Société du Grand Paris, Villes, EPT, Région, DRIEA, DRIEE) et autres partenaires, IDF mobilités, RATP, autres transporteurs. - Les concessionnaires, les services de police, les entreprises de TP. - Les bureaux d'études externes.
Conditions particulières d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Participer en tant que responsable - aux travaux de nuit occasionnels et aux services d'astreinte organisés par la collectivité (semaine – jour férié – week-end – nuit) : <ul style="list-style-type: none"> o Astreinte de sécurité de niveau 2 (du 1er janvier au 31 décembre de l'année) o Astreinte de viabilité hivernale du 15 novembre au 15 mars de chaque année • En matière d'hygiène et sécurité : <ul style="list-style-type: none"> - Porter et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle - Satisfaire aux obligations de formation liées à l'exercice de l'activité - Etre en mesure de travailler « sous circulation », de porter des « charges » et des appareils de protection respiratoire • En période exceptionnelle (crues, intempéries...), renforcer les équipes d'intervention.
Moyens mis à la disposition de l'agent	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule de service affecté avec autorisation de remisage à domicile soumis à contribution financière. - Equipement de protection individuel. - Moyens bureautiques et smartphone professionnel, -Tablette pour les activités de patrouillage.

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Diplôme de niveau IV à III sanctionnant une formation technico-professionnelle BAC à BAC + 2
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> - Dans des fonctions d'exploitation et de contrôle d'espace public, - Expérience en encadrement d'équipe.
Certifications, habilitations à jour	<p>Pré requis : Permis de conduire B</p> <p>A acquérir (apprécié à la prise de poste) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation à la prévention du risque amiante sous-section 4 - Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) - Pour les détenteurs du permis de conduire C à la prise de fonction, obligation de maintien de validité du permis (contrôle périodique de l'aptitude médicale) et de la qualification de conducteur routier (FCO marchandises et renouvellement de la carte professionnelle) - Autres habilitations en lien avec l'exercice des fonctions (telles que SST, formation électrique...)
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- **NBI:** OUI

Si oui, préciser à quel titre : **N°19 - Encadrement de proximité d'une équipe à vocation technique d'au moins 5 agents**
 Nombre de points : **15 points**

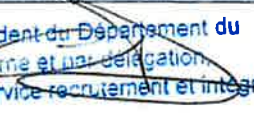
- **Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés :**

TECHNICIEN – TECHNICIEN PRINCIPAL

■ Nom du groupe : **GROUPE 1 : encadrement** ■ Nom complet du sous-groupe : **Responsable adjoint d'établissement**

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
		<p>09 DEC. 2024</p> <p>le Directeur général adjoint chargé du Pôle Énergie, Patrimoine et Déplacements Nicolas Fritz</p>

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
	<p>21 NOV. 2024</p>	<p>Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation Responsable du service recrutement et intégration</p> 

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution

Coralie DUBOIS